



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16

E-mail : clr@snui.fr <http://www.snui.fr>

MARE FISCUM, MARE NOSTRUM,

J'Y SNUI, J'Y RESTE

Bulletin de liaison du Comité

No 23

MAI 2009

EDITO

AVIS DE RECHERCHE

AVIS DE RECHERCHE

Recherche :

L'homme qui se présentait comme étant celui du pouvoir d'achat.

Recherche :

L'homme qui devait augmenter les petites retraites.

Recherche

L'homme qui affirmait qu'il fallait travailler plus pour gagner plus.

Recherche

L'homme qui voulait aller chercher la croissance avec les dents

Recherche

L'homme qui a fait des cadeaux fiscaux aux plus riches

Recherche

L'homme aux réformes et recettes libérales qui ne sont que régressions

Recherche

L'homme qui prétend moraliser le capitalisme

LES FAITS QUI LUI SONT REPROCHES :

Son système ne marche pas, le pouvoir d'achat a baissé, les petites retraites restent squelettiques, les licenciés économiques et ceux au chômage technique travaillent moins et gagnent moins, la récession est là, l'injustice fiscale est partout, le capitalisme n'a rien à craindre des gros yeux qu'on lui fait. **Le nombre des victimes est énorme et il grandit chaque jour.**

ATTENTION :

Il est omnipotent et omniprésent, il peut affirmer tout et son contraire à tout moment, mais surtout, au delà de changements superficiels, il reste fondamentalement accroché à son idéologie, à ses dogmes, refus de la suppression du bouclier fiscal par exemple, mais aussi, et bien que des millions de personnes en aient besoin, il refuse d'augmenter fortement le pouvoir d'achat ce qui serait aussi un moyen de relancer l'économie, de lutter contre le chômage.

Suite à cet avis de recherche toutes celles et ceux qui souffrent de ce système économique inique, sont appelés à se rassembler partout en France, le 1er MAI prochain. Il faut changer cette société de recherche exclusif du profit et dans laquelle certains considèrent et même justifient qu'il est naturel que, de fait, il existe des espèces de sous-hommes (Pauvres, chômeurs, smicards, retraités, salariés) d'un côté et une race des seigneurs (avec bonus, stock options, parachutes dorés, tous pouvoirs de toutes sortes) de l'autre.

Ce rendez-vous du 1^{er} Mai doit démontrer que l'on veut vivre selon une toute autre conception philosophique de la société, que l'on veut la mise en œuvre d'une autre politique de la redistribution des richesses.

Ne manquez pas ce rendez-vous du 1er Mai

ASSEMBLEE GENERALE DU CLR 26 MARS 2009



La tribune : Mitou NOUI, Laurent GATHIER, Alain RENAUD, Christian STEENHOUDT, Denis PALLANT



Vues de la salle



Un repas convivial

Réunion FGR /syndicats membres du 10 Mars dernier

Le 10 mars dernier s'est déroulée dans les locaux de la FGR, rue Vignon à Paris, une réunion regroupant les membres du secrétariat national de la FGR et les représentants des Organisations syndicales adhérentes à cette même association.

Le SNUI, était représenté par Philippe BOUFFARTIGUES et Raymond BODIGUEL.

La présence d'une quarantaine de camarades mandatés par leurs OS témoigne de l'intérêt de celles-ci à être présentes lors de cette réunion.

Les membres du secrétariat de la FGR ont abordé l'actualité en fonction de la spécificité qui est la leur :

- Annick MERLEN, secrétaire générale, a évoqué la crise internationale avec bien sûr sa répercussion sur le plan national (récession, déficit public : 5,5% du PIB, licenciement dans les entreprises, aggravation du chômage, menaces sur la sécurité sociale notamment en ce qui concerne les branches « retraites » et « assurance maladie »,
- Jacqueline PASQUIER s'est livrée à une longue analyse de la réforme hospitalière et du service de santé, dont la plupart des dispositions envisagées, il faut le noter, n'ont pas encore été examinées au parlement,
- Jacques MAURICE nous a annoncé deux audiences devant se dérouler à Matignon : l'une le 12 mars avec les unions confédérales et la FGR ; l'autre le 16 mars avec le pôle des retraités,
Suivant les calculs de la FGR une revalorisation de 2,45% de nos pensions sera exigée alors que le gouvernement dans l'immédiat, s'en tient à l'augmentation prévue de 1% le 1^{er} avril,
- enfin Robert ANDRE nous a indiqué que leur fichier « adhérent » était maintenant totalement exploité par le secrétariat. Il a souhaité une amélioration de ce fichier par une actualisation aussi rapide que possible.

Afin de fidéliser les adhérents syndiqués pendant leur activité professionnelle, lors de leur départ à la retraite, les représentants du SNUI ont fait état de l'initiative du comité de liaison qui a élaboré un dossier d'accueil en direction des futurs retraités. Outre la distribution de notre bulletin, le dernier N° de Mare Fiscum, et une impression papier de notre site informatique, une distribution du dossier d'accueil a été faite aux membres des OS. Il a suscité un intérêt certain.

Avant de conclure cette réunion l'ensemble des participants a appelé à une mobilisation massive le 19 mars aux côtés de nos camarades actifs.

Raymond Bodiguel

PS : UN SOUHAIT exprimé par Christian Steenhoudt

Au congrès de la FGR à Nancy et par courrier à la Secrétaire Générale avant cette réunion, le Président du CLR-SNUI avait demandé que ce type de réunion avec les représentants des OS membres de la FGR soit principalement consacré à des échanges sur les pratiques, les actions mises en œuvre pour fidéliser les adhérents quand ils partent et sont en retraite. Ces échanges permettraient de mutualiser nos expériences et seraient bénéfiques pour tous syndicats membres et pour la FGR elle-même.

Cette partie aurait pu être plus importante dans le déroulement des travaux. Cette réunion a été principalement consacrée à des sujets fort intéressants certes, mais majoritairement connus par des militants syndicaux. Ainsi conçue elle donne la forte impression de faire double emploi, avec la CE Nationale.

Il faut espérer que les sujets que nous souhaitons aborder afin de nous enrichir mutuellement de nos expériences le soient dans une prochaine réunion.

VIE LOCALE DU CLR, CELA BOUGE

▪ EN MOSELLE

Avant l'AG. du CLR à Paris, **Jean-Pierre Noiré**, correspondant départemental, a invité tous les retraités à une réunion afin qu'ils puissent exprimer leurs doléances et pour qu'il les répercute à l'assemblée générale. La participation a été importante puisque 16 retraités étaient présents à cette réunion à METZ. Il avait également invité le nouveau secrétaire de section Philippe Ostrogorski afin de le présenter et en fin de la réunion il avait aussi fait venir le camarade Jean Marc Doury qui anime la Mutuelle dans notre région.

Après avoir effectué un point sur les actions qui ont été entreprises durant l'année 2008, les participants ont constaté que les retraités étaient toujours laissés pour compte. Jean-Pierre leur a annoncé l'augmentation des pensions de 1%, la suppression au 1er janvier de l'aide ménagère à domicile. Ils se sont montrés particulièrement inquiets sur les risques qui pouvaient peser de retard et de difficultés dans le règlement des pensions. Autant de problèmes pour se mobiliser.

En ce qui concerne la préparation du congrès et les évolutions pour le SNUI une interrogation importante pour les adhérents a porté tout naturellement sur le devenir et le nom de notre syndicat. Aucun des adhérents présents ne veut d'appellation SUD ou Solidaires comme premier identifiant. Ils refusent toute dérive politique qui entraînerait une majorité de démissions, et souhaitent que le SNUI continue de prendre en charge les seuls problèmes qui ressortent du champ syndical.

C'est une bonne chose que la section ait largement participé à l'ensemble de cette journée, et avec le secrétaire du SNUI Moselle, Jean-Pierre Noiré a invité les camarades à assister à l'AG du SNUI-Moselle le 30 avril afin qu'ils constatent l'évolution des débats avant le congrès de Caen. Nos Camarades adhérents de la section et du CLR apprécient pleinement ces rencontres. A la fin de la réunion un repas en commun a été pris au restaurant des services fiscaux.

▪ DANS LE HAUT-RHIN

A l'initiative de **Christiane Simard, Secrétaire de section du Haut-Rhin**, un appel a été lancé lors de la dernière assemblée Générale au BOLLENBERG aux camarades retraités afin de constituer un Comité de Liaison des Retraités départemental. Sur les 24 adhérents retraités SNUI du HAUT-RHIN, 10 ont répondu présent à une première réunion à RAEDERSHEIM ce qui pour une première est une bonne participation. *C'est avec un tract départemental diffusé à tous les adhérents de sa section, actifs et retraités que Christiane a rendu compte comme suit de cette réunion :*

DES PREOCCUPATIONS COMMUNES AVEC LES ACTIFS :

CERTAINES DE LEURS PREOCCUPATIONS D'AUJOURD'HUI SONT AUSSI LES NOTRES, ET D'AUTRES SERONT NOS PREOCCUPATIONS DE DEMAIN :

Le pouvoir d'achat, les retraités ne sont pas des privilégiés (1.4 millions de retraités vivent au niveau du seuil de pauvreté -soit environ 800 €/ mois-), 600.000 sont en dessous de ce seuil. Trop d'entre eux sont passés du stade de la classe moyenne à celui de classe pauvre, une véritable régression sociale.

Le niveau et le système des pensions de réversion mis à l'index.

DES RETRAITES FORTEMENT IMPLIQUES :

- Des courriers ont été adressés aux députés par nos camarades suite à la remise en cause du système de réversion et de l'aide à domicile pour les fonctionnaires.

- Participation aux manifestations.

- Constitution de comités locaux départementaux sous l'égide du SNUI mais aussi par la participation à la FGR (fédération générale des retraités de la fonction publique).

- Participation à certains comités spéciaux départementaux (notamment au niveau des maisons de retraite.- coderpa.).

Et Christiane de conclure ainsi son tract :

RESTER SYNDIQUE A LA RETRAITE EST UNE DEMARCHE CITOYENNE et POUR CEUX D'ENTRE VOUS QUI PARTIRONT A LA RETRAITE EN 2009 REJOIGNEZ-LES.

LA COHERENCE DE NOTRE ACTION SYNDICALE PASSE AUSSI PAR UNE COOPERATION ETROITE AVEC NOS CAMARADES RETRAITES, LEURS PROBLEMES NOUS CONCERNENT !

Le CLR remercie chaleureusement Christiane Simard pour ses initiatives et le travail fourni. Remerciements aussi à Jean-Louis Maldonado qui depuis cette réunion a pris les fonctions de correspondant départemental du CLR.

VIE LOCALE DU CLR, ÇA BOUGE, SUITE....

▪ DANS LE PUY-DE-DOME :

Régulièrement Mlle Andrée Chambon, une fidèle adhérente du CLR-SNUI nous fait part, par écrit, tant au niveau national qu'au niveau local auprès des correspondants départementaux, de ses analyses sur les différences qui se multiplient entre les nouveaux retraités et les plus anciens. Elle note en particulier que pour les retraités bénéficiant d'une retraite modeste la situation est catastrophique. Elle souligne pour cela les méfaits de la suppression de la péréquation qui se traduit par le non bénéfice des quelques améliorations de carrière obtenues pour les actifs comme par exemple le NEI pour le cadre C (son ancien cadre). Elle chiffre à 250 Euros la différence entre sa situation et celle de ceux partant en retraite aujourd'hui. Tout en considérant que les syndicats ne parlent jamais assez des anciens retraités qu'elle considère comme laissés pour compte, elle en appelle à la force syndicale pour trouver une solution.

Pour le CLR il faut se rappeler qu'il s'était fortement opposé à la suppression de la péréquation source des distorsions que Mlle Chambon fait ressortir. Il avait même à l'époque intenté des recours devant les tribunaux administratifs mais face une volonté politique très négative sur le sujet aucune suite favorable n'avait été donnée.

Aujourd'hui encore le CLR est toujours particulièrement sensibilisé sur la défense des petites retraites tout comme la FGR qui au niveau, tant de Matignon, qu'au niveau de la fonction publique intervient régulièrement sur ce problème. De plus, au-delà du verbe, tous les syndicats dans l'unité ont appelé à 4 manifestations nationales en très peu de temps pour défendre le pouvoir d'achat et le prochain rendez vous pour obtenir des avancées positives du gouvernement est le 1er Mai prochain

▪ EN LOIRE-ATLANTIQUE :

Nicole CORTES et Claudine THEBAUD, les deux correspondantes du CLR, ont pris l'initiative d'envoyer un courrier à tous les adhérents retra

ités de leur département afin de rappeler l'ensemble des services et outils mis en place pour mettre du lien entre eux et avec le syndicat et qui favorisent une meilleure défense de leurs intérêts.

Cette lettre avait aussi pour objet d'être un questionnaire pour connaître toutes leurs attentes de façon plus précise, d'avoir leur avis sur la possibilité de tenir des réunions et sur les buts et sujets qu'ils souhaiteraient y voir aborder.

En fonction des réponses reçues Nicole et Claudine sont prêtes à répondre aux besoins exprimés.

Les brèves d'Agéanofisc :

- A lu récemment et ce n'est pas une blague. En Belgique, un concours Miss « sans abri » a été organisé. La gagnante a eu droit à un toit pour un an. Le profil : pas forcément la plus jolie mais la plus méritante, la plus courageuse. Suite à polémique, l'organisatrice a déclaré : pas de panique, les dix candidates ayant eu accès à la finale seront accompagnées tout au long de leur parcours.... C'est, comme diront certains, une histoire belge mais celle-ci est tristement véridique.

- Ça y est le printemps est arrivé. Les médiateurs poussent à vue d'œil. Après Xavier Darcos, Valérie Pécresse et Yves Jégo, qui sera le prochain à se voir affublé d'un médiateur ? Certains esprits mal tournés vous diront que notre Président en aurait bien besoin. En tout cas, il serait urgent d'en nommer un pour juger si oui ou non les pensions suivent l'inflation.

- A reçu un gentil courrier d'un camarade adhérent du CLR de Lyon dans lequel il faisait part de sa fidélité sans faille au SNUI (bien évidemment et tout d'abord dans un des syndicats qui a été à l'origine du SNUI) depuis 65 Ans !!! Il se demande quel est celui qui, au sein du CLR détient le record de longévité en année d'adhésion. Si vous pensez détenir ce record merci de nous le faire connaître.

MANAGER ET DRH D'AUJOURD'HUI

Un Président d'une société d'audit célèbre reçoit une invitation pour une représentation à l'Opéra de la Symphonie Inachevée de Franz Schubert. Ne pouvant s'y rendre il la donne à un de ses Directeur des Ressources Humaines en lui demandant de lui faire un rapport sur la qualité du concert.

Le lendemain sur son bureau il trouve le rapport suivant sur le concert écrit par son DRH.

- A- Les joueurs de hautbois demeurent inactifs pendant des périodes considérables. Il convient donc de réduire leur nombre et de répartir leur travail sur l'ensemble de la symphonie, de manière à réduire les pointes d'inactivités.*
- B- Les 12 violons jouent des notes identiques. Cette excessive semble inutile, il serait bon de réduire de manière drastique l'effectif de cette section de l'orchestre. Si l'on doit produire un son de volume plus élevé, il serait possible de l'obtenir avec un amplificateur électronique.*
- C- L'orchestre consacre un effort démesuré à la production de triples croches. Cela constitue un raffinement inutile et il est recommandé d'arrondir toutes les notes à la double croche la plus proche. En procédant ainsi il devrait être possible d'employer des stagiaires et des opérateurs peu qualifiés.*
- D- La répétition par les cors du passage déjà exécuté par les cordes ne présente aucune nécessité. Si tous les passages redondants de ce type étaient éliminés, il serait possible de réduire la durée du concert de 2 Heures à 20 Minutes.*

Enfin voici l'essentiel en conclusion de ce rapport :

De toute évidence, si le dénommé Schubert avait pu prêter attention à ces remarques ; il aurait été en mesure d'achever sa symphonie en temps opportun.

Drôle ? sûrement.

Caricaturale ? à peine.

Représentative ? c'est évident.

Oui, très représentative de la réalité de toutes les dérives du type d'approche actuel et systématique de toutes les activités humaines, approche basée uniquement sur l'idéologie productiviste au moindre coût pour le plus grand profit.

Les évolutions démographiques et leurs conséquences, quelques infos

Entre 1950 et 2000, la population française a augmenté de 41% en passant de 41,6 millions à 58,7 millions d'habitants. L'espérance de vie de nos concitoyens augmente d'année en année et c'est tant mieux. Le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans est passé, entre ces mêmes dates, de 200 000 à 1,2 millions. Qui d'entre nous n'a pas été confronté, soit pour ses parents, soit pour un membre de sa famille au dilemme entre rester chez soi ou partir en maison de retraite. Les dernières statistiques de l'INSEE font état qu'un nombre de plus en plus important de personnes âgées continuant à vivre à domicile malgré parfois les handicaps.

	à domicile	dans un établissement
75 à 79 ans	95,3%	3,6%
80 à 84 ans	90,2%	8,1%
85 à 90 ans	80%,	16,7%
90 ans et plus	64%	30,7%

Actuellement, en France, on recense environ 10 000 maisons de retraite dont 8000 sont médicalisées représentant 650 000 places dont 550 000 sont médicalisées.

Le secteur privé à but lucratif (sociétés dont certaines sont même cotées en bourse), gère 20% de ces maisons. Les 80% restant se partagent en parts égales entre les établissements publics et le secteur privé à but non lucratif (association loi de 1901).

Ces établissements pour personnes âgées emploient environ 300 000 salariés (temps plein), un peu plus de la moitié étant du personnel soignant (180 000).

Le financement est assuré pour une bonne partie par l'assurance-maladie avec 5,5 milliards d'euros. Les départements mettent également la main à la poche soit au titre de la dépendance (1,5 milliard d'euros), soit au titre de l'aide sociale (1,1 milliard d'euros). Le reste à charge du résident est en moyenne de 1600 euros par mois.

INFOS SERVICES SOCIAUX

POSSIBILITES DE PRETS POUR LES RETRAITES AUSSI :

1/ Prêt pour l'amélioration de l'habitat :

Il est accordé pour un montant compris entre 500€ et 2.400€ mais son montant est limité à 1500€ pour l'acquisition des appareils électroménagers.

Il est accordé sans intérêt, seuls des frais de dossier de 1% sont appliqués au capital emprunté.

Il est remboursable en 50 mensualités. Le remboursement doit être achevé avant l'âge limite de 85 ans. En conséquence, l'âge maximum à la date de souscription est de 80 ans et 4 mois. Passé cet âge, un prêt pourra toutefois être accordé moyennant une réduction de la durée de remboursement et une augmentation concomitante de la mensualité, de sorte que le remboursement soit achevé à 85 ans.

2/ Prêt pour l'adaptation du logement des personnes handicapées :

Il est accordé pour un montant compris entre 2.400€ et 10.000€, il est remboursable en 100 mensualités. Il est accordé sans intérêt, seuls des frais de dossier de 2% sont appliqués au capital emprunté.



APPEL DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE RETRAITÉS

RETRAITÉS EN COLÈRE

Tous dans la rue le 1^{er} mai

Les organisations syndicales de retraités Cfdt, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FGR-FP et UNSA appellent les retraités à participer massivement aux manifestations du 1^{er} mai.

Les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars ont connu une ampleur incontestable. Les retraités ont participé massivement aux manifestations à l'appel des organisations syndicales de retraités. Ils seront à nouveau dans la rue le 1^{er} mai, avec les salariés et les demandeurs d'emplois. Pour préparer le 1^{er} mai, avec les confédérations, les organisations syndicales de retraités conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées, et à organiser les solidarités.

Les retraités, comme les salariés et les chômeurs, sont durement touchés par une crise économique, financière et sociale dont ils ne sont pas responsables.

Les retraités seront dans la rue pour réaffirmer l'indispensable solidarité intergénérationnelle avec les salariés. Ils exigent du Gouvernement et du Patronat des réponses aux revendications des organisations syndicales : défendre l'emploi dans le privé comme dans le public, défendre le pouvoir d'achat des salariés et des retraités ainsi que l'indispensable relance économique, lutter contre la précarité et pour le maintien des services publics, exiger la réglementation de la sphère financière. Gouvernement et Patronat doivent engager sans délai les négociations et concertations nécessaires pour répondre à l'ensemble des revendications.

Les retraités seront dans la rue pour défendre également leur pouvoir d'achat. Les retraites et pensions n'ont pas été revalorisées en 2008 à la hauteur de la moyenne de l'inflation qui a atteint 2,8% et de l'augmentation du coût de la vie. D'autre part, le report au 1^{er} avril 2009 fait perdre aux retraités trois mois de revalorisation.

Le Gouvernement a confirmé une augmentation des retraites de 1% au 1^{er} avril 2009. Face à cette décision, la colère des retraités s'amplifie. Les promesses du candidat sur la réversion et le minimum vieillesse ne sont que très partiellement tenues par le président élu.

C'est pourquoi, les organisations syndicales de retraités revendiquent une revalorisation des retraites qui compense les retards accumulés depuis plusieurs années, ainsi qu'un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009. Elles revendiquent également un minimum de pension égal au SMIC.

C'est pourquoi les retraités seront massivement dans la rue le 1^{er} mai.